

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011



Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **FOSTER 60-95**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Couvrant
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 Temati B.V.
 Rijnland 2
 NL-1948 RL Beverwijk
 Tel: +31 251 229 172
 Fax: +31 251 212 380
 E-mail: temati@temati.com
- **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit.
- **Numéro d'appel d'urgence:** Tel: +31 251 229 172 (lu-ve/9-17)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
 Xi; Irritant
 R37: Irritant pour les voies respiratoires.
-  N; Dangereux pour l'environnement
 R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R10-64-66-67: Inflammable. Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
 Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
 Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.
 A des effets narcotisants.
- **Système de classification:**
 La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
 Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.
 Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
 Les phrases R et S peuvent être omises si l'emballage ne contient pas plus de 0,125 litre.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
 Xi Irritant
 N Dangereux pour l'environnement
- **Phrases R:**
 10 Inflammable.
 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 1)

- 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
24 Éviter le contact avec la peau.
43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.
57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Identification particulière de certaines préparations:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.







Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole)  Xi R37;  N R51/53 R10-66-67	50-<100%
CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0	Alkanes, C14-C17, chloro  N R50/53 R64-66	5-<10%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène, mélange d'isomères, pur  Xi R38 R10	1-<5%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol  T R23/24/25-39/23/24/25;  F R11	<1%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Après contact avec la peau:** En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Eau

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 2)

- Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur (1-<5%)

VME ()	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
---------	---

1317-65-3 Ground, natural calcium carbonate (1-<5%)

VME ()	10 mg/m ³
---------	----------------------

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: **FOSTER 60-95**

(suite de la page 3)

67-56-1 méthanol (<1%)

VME ()	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (12)
--------	--

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**

Caoutchouc fluoré (Viton)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Blanc

- **Odeur:** Caractéristique

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

- **valeur du pH:** Non déterminé.

- **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: 155°C

- **Point d'inflammation:** 41°C (DIN 53213)

- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 4)

· Température d'inflammation:	450°C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,8 Vol %
Supérieure:	7,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20°C:	2 hPa
· Pression de vapeur à 50°C:	13 hPa
· Densité à 20°C:	1,11 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20°C:	14000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	55,2 %
Teneur en substances solides:	44,6 % (DIN 53216)
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· VOC (EU):	55,23 %
· VOC (EU):	613,0 g/l

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6800 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (RAT)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (RAT)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 5)

- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

EC50/48 h	7,4 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
-----------	--------------------------

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
----------	---

08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
----------	--

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



· **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 3 Liquides inflammables.
 · **Indice Kemler:** 30
 · **No ONU:** 1139
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Etiquette de danger:** 3
 · **Marquage spécial:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
 · **Nom d'expédition des Nations unies:** 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, consigne particulière 640E, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
 · **Quantités limitées (LQ):** 5L
 · **Catégorie de transport:** 3
 · **Code de restriction en tunnels:** D/E

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



· **Classe IMDG:** 3
 · **No ONU:** 1139
 · **Label:** 3
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **No EMS:** F-E, S-E
 · **Marine Pollutant:** Oui
 · **Désignation technique exacte:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
 COATING SOLUTION

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



· **Classe ICAO/IATA:** 3
 · **No ID ONU:** 1139
 · **Label:** 3
 · **Groupe d'emballage:** III
 · **Désignation technique exacte:** COATING SOLUTION

· **Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Alkanes, C14-C17, chloro

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.

· **Indications complémentaires de transport:**

Pour ADR et IMDG: le transport et l'emballage sont conformes à la réglementation pour quantités limitées. Ces produits sont donc classifiés comme non dangereux.

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 7)

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
Les phrases R et S peuvent être omises si l'emballage ne contient pas plus de 0,125 litre.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**
Xi Irritant
N Dangereux pour l'environnement
- **Phrases R:**
 - 10 Inflammable.
 - 37 Irritant pour les voies respiratoires.
 - 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - 64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
 - 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Phrases S:**
 - 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
 - 24 Éviter le contact avec la peau.
 - 43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.
 - 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
 - 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- **Identification particulière de certaines préparations:**
Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.
- **Prescriptions nationales:**
- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
I	0,4
III	0,6
NK	54,8
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
 - R10 Inflammable.
 - R11 Facilement inflammable.
 - R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
 - R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 - R37 Irritant pour les voies respiratoires.
 - R38 Irritant pour la peau.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.05.2011

Numéro de version 4

Révision: 09.05.2011

Nom du produit: FOSTER 60-95

(suite de la page 8)

R39/23/24/25 *Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.*

R50/53 *Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

R51/53 *Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*

R64 *Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.*

R65 *Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.*

R66 *L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.*

R67 *L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.*

· **Service établissant la fiche technique:** Product safety department.

· **Contact:** temati@temati.com

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR